



7373, rue Cordner, LaSalle, QC H8N 2R5  
Tél. : 514-937-0531 Fax : 514-933-0936

---

Montréal, le 17 février 2017

Par courriel : [ministre@finances.gouv.qc.ca](mailto:ministre@finances.gouv.qc.ca)

L'Honorable Carlos J. Leitao  
Ministre des finances  
12, rue St-Louis, 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5L3

OBJET : Permis unique

Monsieur le ministre,

Faisant suite à nos correspondances antérieures et plus particulièrement à la nôtre du 3 novembre 2016 transmise à l'Honorable Martin Coiteux, nous nous devons une fois de plus de vous interpeler quant à la question du permis unique.

Nous vous avons sensibilisé à la question du permis unique à de multiples reprises depuis le printemps 2016 et nous comprenons difficilement l'inaction de votre gouvernement dans ce dossier.

Nous rappelons, le 3 novembre 2016, que votre gouvernement a pris l'engagement de s'assurer que les règles relatives à l'exploitation des appareils de loterie-vidéo soient respectées, ce qui comprend de s'assurer qu'un employé soit physiquement sur les lieux dans chacune des pièces dans laquelle un permis de bar est émis par la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Le contexte socio-économique actuel permet difficilement le respect de cette norme par les tenanciers membres de l'UTBQ puisque l'opération des appareils de loterie-vidéo hors des périodes d'achalandage ne justifie pas le maintien d'un nombre aussi important d'employés en service.

Nous vous rappelons que votre ministère, par le biais de Revenu Québec, s'était engagé au moment de la mise en place du module électronique des ventes de contrebalancer les dépenses devant être assumées par les tenanciers, par un assouplissement de la Loi permettant le regroupement d'appareils de loterie-vidéo sur un permis unique. Cette mesure, bien qu'adoptée en juin 2016, n'a toujours pas de force exécutoire.

Une fois de plus, les mois de janvier et février 2017 vont se solder par la pire baisse de revenus des tenanciers et il est urgent qu'une aide soit apportée à ceux-ci afin de préserver des milliers d'emplois qui sont en péril.

Dans l'attente de vous lire sous peu, nous vous prions de recevoir, Monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**UNION DES TENANCIERS DE BARS DU QUÉBEC**



---

PETER SERGAKIS, président



---

SÉBASTIEN SÉNÉCHAL, avocat  
Vice-président juridique

P.j. Lettre du 3 novembre 2016 adressée à l'Honorable Martin Coiteux.

C.c. L'Honorable Martin Coiteux – [ministre@msp.gouv.qc.ca](mailto:ministre@msp.gouv.qc.ca)

M. François Tremblay, président de la SEJQ – [francois.tremblay@loto-quebec.com](mailto:francois.tremblay@loto-quebec.com)